





Concours des maisons fleuries



Médaillés du travail





LE MOT DU MAIRE

L'Équipe Municipale et le Personnel Communal
se joignent à moi pour vous présenter
à Toutes et à Tous une très bonne année 2019.

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons en ce début d'année 2019 pour vous exposer nos futurs projets. Nous avons la chance de vivre dans une commune à taille humaine, où le lien social est toujours très fort, et où nous mettons tout en œuvre pour accueillir de nouveaux habitants.

Je remercie l'ensemble du Personnel Municipal pour son investissement et sa disponibilité.

Je tiens également à remercier l'Équipe éducative de l'École Sainte-Anne, garante de l'éducation de nos Enfants. Son investissement participe activement au développement de la Commune.

Enfin, je veux aussi remercier les Associations qui sont des rouages essentiels du développement de la Commune, et je tiens à souligner le dynamisme de tous les Bénévoles qui garantissent le succès des différentes manifestations.

Réalisations 2018 :

- Changement des menuiseries à la Résidence Saint-Nicolas
- Aménagement d'un trottoir au lieu-dit des Hiaux
- Aménagement d'un chemin piétonnier route de Saint-Sulpice
- Aménagement d'un chemin piétonnier route de Grand-Fougeray
- Entretien des routes communales
- Installation des panneaux de sécurité dans les villages

Projets 2019 :

- Ouverture prochaine d'une Épicerie
- Entretien des routes communales
- Étude de l'agrandissement des lagunes
- Travaux d'aménagement dans l'ancienne Mairie (rez-de-chaussée)
- Poursuite de l'installation des panneaux de sécurité dans les villages
- Ouverture du site internet de la Mairie au printemps

En 2018, nous avons eu le plaisir d'accueillir Sandrine dans son nouveau salon « l'Atelier des Petits Ciseaux », et Martial au « Pili-Pili ».

Cette année 2019, verra un nouveau recensement de la commune qui se déroulera du 17 janvier au 16 février. Ainsi, vous recevrez la visite de Mesdames RIBOT, BEIGNEUX et HOUIZOT. Ce recensement est un enjeu important, car il faut savoir que c'est le nombre d'habitants qui détermine la participation de l'État au budget des communes.

Le Conseil Municipal donne rendez-vous à nos Aînés le 16 mars prochain pour le traditionnel repas du CCAS.

Je vous souhaite à Toutes et à Tous une excellente année 2019. Que cette nouvelle année, vous apporte, ainsi qu'à vos Proches, joie, bonheur et santé.

Jean-Éric BERTON.

Bonne et heureuse année 2019.

Délibérations du Conseil Municipal

✓ Réunion du 8 octobre 2018

L'entreprise EUROVIA, la mieux disante, a été retenue pour l'aménagement de deux cheminements piétons aux entrées de bourg, côté Grand-Fougeray et côté Saint-Sulpice-des-Landes pour un montant de 42 859 € HT.

✓ Réunion du 6 novembre 2018

Avis sans observation sur le rapport 2017 du service d'eau potable émis par le Syndicat des Eaux du pays de Bain.

Désignation de Madame Christine LEMOINE, conseillère municipale, comme membre de la commission de contrôle créée par la loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales. Le répertoire électoral unique (REU) entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Information sur le prochain recensement général de la population qui se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

Vente de 2 terrains viabilisés Rue Bertrand Duguesclin sur la parcelle YS n°191

Lot 1 : 741 m² au prix unitaire de 40 € le m² soit une somme totale de 29 640 €

Lot 2 : 1 005 m² au prix unitaire de 40 € le m² soit une somme totale de 40 200 €

Pour répondre à de nouveaux besoins et dans l'optique de poursuivre l'optimisation de la commande publique, le comité syndical du SDE35, a décidé de dissoudre le groupement existant et de créer un nouveau groupement de commandes « Énergie » permettant à la fois l'achat d'électricité et de gaz. La Commune décide d'adhérer à ce groupement.

✓ Réunion du 10 décembre 2018

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 37 000 € au budget annexe transport scolaire afin d'éviter une augmentation excessive des tarifs.

Le conseil municipal valide le transfert du budget transport scolaire sur le budget général de fonctionnement de la commune, à compter de l'exercice 2019.

Le Conseil vous informe



"L'atelier des petits ciseaux"

Sandrine PASDELOU vous accueille du mardi au samedi. Fermeture le lundi

"Le Pili-Pili"

Martial CLOUET vous accueille du lundi au dimanche midi. Fermeture les mercredi après-midi et dimanche après-midi.



"Les Agents recenseurs"



Régine RIBOT, Camille HOUIZOT et Stéphanie BEIGNEUX sont les 3 agents en charge du recensement ayant lieu du jeudi 17 janvier au jeudi 16 février 2019.

"Aménagements entrées de bourg"



"Le Relais du Semnon"



Les 2 équipes représentant la Commune au Relais du Semnon 2018.

Le Règlement Général sur la Protection des Données, est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne. A ce titre, nous ne sommes plus en mesure de transmettre des informations personnelles via le bulletin municipal.

Urbanisme

Déclaration préalable

"Bourg" :

- Extension d'une maison d'habitation
- Installation d'un abri de jardin et création d'une fenêtre panoramique
- Détachement de deux terrains à bâtir
- Création d'ouvertures (2)
- Remplacement et modification d'ouverture
- Division foncière en vue de construire *

"Villages" :

- Installation de panneaux aérothermiques
- Détachement de deux terrains à bâtir
- Préau
- Construction d'un garage
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Extension d'une maison d'habitation *

Permis de construire

"Bourg" :

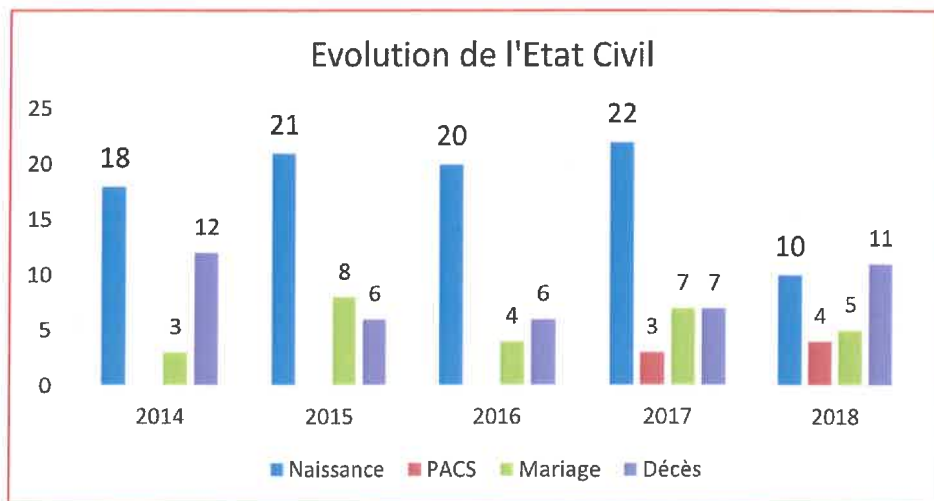
- Extension de la boulangerie *
- Préau (2)
- Piscine
- Maison individuelle (2)
- Pergola *

"Villages" :

- Hangar
- Aménagement de combles et création d'ouvertures
- Rénovation d'un bâtiment et construction d'un garage
- Maison individuelle (3)
- Stabulation, fosse, silo et nurserie
- Rénovation d'une longère
- Transformation du garage en pièce de vie, construction d'une piscine et d'un garage/atelier
- Rénovation d'un bâtiment en habitation*
- Extension d'une maison d'habitation *

* En cours d'instruction

Etat Civil



Centre Communal d'Actions Sociales

FONCTIONNEMENT C.C.A.S 2017

LIBELLES	DEPENSES ET RECETTES EN €
Charges à caractère général	3 353,10 €
Cotisations à l'URSSAF pour membres du CCAS	162,00 €
Subvention Arbre de Noël	650,00 €
DÉPENSES	4 165,10 €
Autres participations	76,00 €
Excédent antérieur reporté	29 402,07 €
RECETTES	29 478,07 €

Si vous souhaitez bénéficier de services ménagers, il faut vous adresser à :

l'ADMR de Messac - Tél. 02 99 34 79 78

Repas du 17 mars 2018

Les 70 ans de l'année avec les aînés et les membres du CCAS

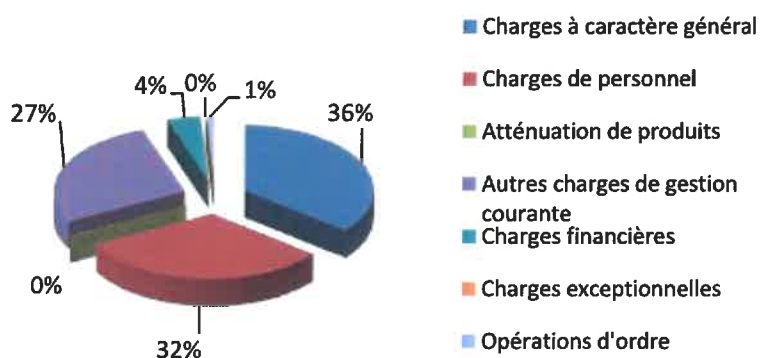




SECTION FONCTIONNEMENT

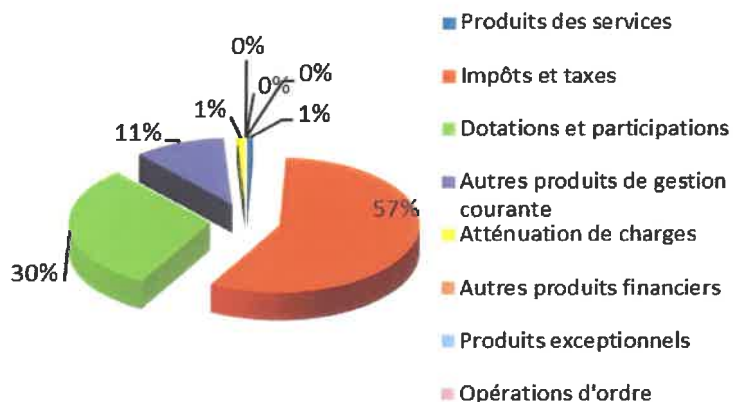
NATURE DE LA DEPENSE	Montant
Charges à caractère général	251 276 €
Charges de personnel	222 504 €
Atténuation de produits	614 €
Autres charges de gestion courante	193 294 €
Charges financières	29 719 €
Charges exceptionnelles	- €
Opérations d'ordre	7 299 €
TOTAL	704 706 €

Dépenses de fonctionnement



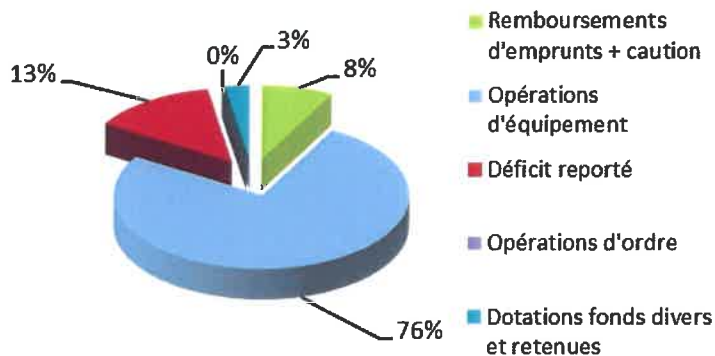
NATURE DE LA RECETTE	Montant
Produits des services	8 040 €
Impôts et taxes	672 319 €
Dotations et participations	357 521 €
Autres produits de gestion courante	123 439 €
Atténuation de charges	11 251 €
Autres produits financiers	4 €
Produits exceptionnels	7 €
Opérations d'ordre	- €
TOTAL	1 172 582 €

Recettes de fonctionnement



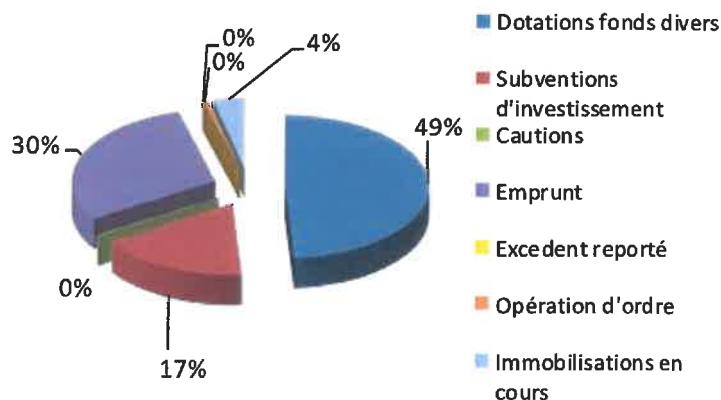
NATURE DE LA DEPENSE	Montant
Remboursements d'emprunts + caution	129 260 €
Opérations d'équipement	1 254 041 €
Déficit reporté	224 648 €
Opérations d'ordre	- €
Dotations fonds divers et retenues	45 000 €
TOTAL	1 652 949 €

Dépenses d'investissement



NATURE DE LA RECETTE	Montant
Dotations fonds divers	658 002 €
Subventions d'investissement	227 611 €
Cautions	2 221 €
Emprunt	400 000 €
Excédent reporté	- €
Opération d'ordre	7 299 €
Immobilisations en cours	49 497 €
TOTAL	1 344 630 €

Recettes d'investissement



Informations pratiques de la commune

■ Conseil Municipal

Jean-Éric BERTON

Maire et Vice-Président de la Communauté de Communes de "Bretagne porte de Loire Communauté".

Catherine LUCAS

1^{er} Adjoint – Déléguée Urbanisme, Inter-génération, Culture et Transport scolaire.

Mickaël HAUTOIS

2^{ème} Adjoint – Délégué Voirie-hydraulique, Bâtiments communaux et Service technique.

Marie-Françoise MORICEAU

3^{ème} Adjoint – Déléguée Affaires sociales, Agriculture, Qualité de vie et Communication.
Elue Communautaire

Gaël TACHÉ

4^{ème} Adjoint – Délégué Vie locale, Sports et loisirs et Événementiel.

Si vous souhaitez rencontrer l'un de ces élus, veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie au 02.99.72.90.61.

■ Mairie

2 rue Anne de Bretagne 35390 LA DOMINELAIS

☎ : 02.99.72.90.61

☎ : 02.99.72.96.04

✉ : ladominelais-mairie@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi, mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00

Mardi : de 8 h 30 à 20 h 00

Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

■ Médiathèque

Horaires d'ouverture : lundi de 10h à 11h (pour les 0 à 3 ans) et de 14h à 16h (sauf vacances scolaires) - mardi de 17h30 à 18h30 (sauf vacances scolaires) - mercredi de 16h à 17h30 - vendredi de 17h à 19h et le dimanche de 10h30 à 12h.

■ Services Communaux

- **Salle des sports :** Clés à la Mairie et au "Pili-Pili"

Avant d'aller chercher la clé, assurez-vous que la salle n'est pas réservée.

Clés remises uniquement à une personne majeure en échange d'une pièce d'identité

Tarifs pour les particuliers (hors commune)

- Carte à l'année : 70 €

- Carte au trimestre : 25 €

- Carte au semestre : 40 €

- Carte à l'heure : 2 €

Gratuit pour les particuliers domiciliés à La Dominelais (présentation de la carte d'identité).

- **Location vaisselle :** Le tarif de la boîte comprenant 25 assiettes – 25 verres et 25 couverts est de 5.00 € (cuillère à soupe, fourchette, couteau et cuillère à café)

En cas de vaisselle cassée ou perdue, il sera facturé : l'assiette ou le verre : 1.00 €, la cuillère à soupe, la fourchette, le couteau ou la cuillère à café : 0.50 €.

▪ TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Selon la délibération du 22 mai 2018	COMMUNE	HORS COMMUNE
Vin d'honneur grande salle	80 €	100 €
Réunion famille suite à obsèques (salle vitrée).	30 €	50 €
Ensemble des salles - Journée	250 €	400 €
Ensemble des salles - Week-end	400 €	600 €
Ensemble des salles – repas des classes de la commune et fête de quartiers	120 €	---
Ensemble des salles – réveillon du 31 décembre	250 €	450 €

- Forfait chauffage : 30 € pour une journée - 60 € pour un week-end (**obligatoire entre le 1^{er} novembre et le 30 mars et selon les conditions climatiques du 1^{er} avril au 31 octobre**).
- Un chèque de caution d'un montant de **500 €** sera versé en même temps que la remise des clés pour toutes éventuelles dégradations intérieures et extérieures et pour le nettoyage de la salle, à compter d'une journée de location.
- Avant et après l'utilisation de la salle polyvalente, il sera procédé à un état des lieux en présence de l'occupant et d'un représentant communal.
- En ce qui concerne les associations, elles auront droit à une gratuité par an. Pour la deuxième occupation et les suivantes, elles s'acquitteront d'un forfait de 50 €.

▪ ENQUETE INSEE

Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité sur la Commune

Certains ménages de la commune seront interrogés par Madame GUERIF, enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle. Les ménages tirés au sort seront individuellement informés par courrier.

La participation à l'enquête est obligatoire. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Informations diverses

▪ CARTE D'IDENTITE

Vous souhaitez renouveler votre carte nationale d'identité ou déposer une première demande ?

Depuis le 1^{er} décembre 2016, cette démarche s'effectue dans n'importe quelle commune de la région Bretagne équipée d'un dispositif de prise d'empreinte. En Ille et Vilaine, 27 communes en sont équipées (liste sur www.ille-et-vilaine.gouv.fr).

Pour information, la mairie de BAIN DE BRETAGNE (02 99 43 70 24) figure sur cette liste. Le bureau des titres biométriques vous reçoit **uniquement sur rendez-vous**.

Vous devez donc vous rendre à l'accueil de la mairie équipée d'une borne biométrique, muni du dossier papier ou du numéro d'enregistrement de la pré-demande en ligne (en vous connectant sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>) et des justificatifs.

Pièces nécessaires :

- 2 photos d'identité,
- l'ancienne carte d'identité
- 1 justificatif de domicile (facture d'eau, EDF ou téléphone fixe datant de moins de 3 mois),
- la copie de la carte d'identité d'un des parents si l'enfant est mineur,
- copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois (si carte d'identité périmée depuis 5 ans ou perdue ou si demande pour un mineur) à réclamer à la mairie du lieu de naissance.

▪ PASSEPORTS

Les demandes sont à effectuer à la mairie de Bain-de-Bretagne ou dans une mairie équipée du matériel de prise d'empreintes pour les passeports biométriques. Le délai d'obtention du titre peut varier en fonction de la période de l'année.

La présence de chaque demandeur est obligatoire au dépôt de la demande et à la réception du passeport

Pièces nécessaires :

- 2 photos d'identité couleur,
- copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois – obligatoire pour les mineurs (à réclamer à la mairie du lieu de naissance)
- la carte d'identité en cours de validité pour les majeurs remplace la copie de l'acte de naissance.
- la copie de la carte d'identité d'un des parents si l'enfant est mineur,
- 1 justificatif de domicile (facture d'eau, EDF ou téléphone fixe datant de moins de 3 mois),
- l'ancien passeport ou ancienne carte d'identité plastifiée.
- tarifs :
 - 86 € en timbres fiscaux, pour majeur, valable 10 ans.
 - 42 € en timbres fiscaux, pour mineur de plus de 15 ans, valable 5 ans.
 - 17 € en timbres fiscaux, pour mineur de moins de 15 ans, valable 5 ans.

Vous pouvez vous procurer un timbre fiscal électronique sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr> Ce service est simple, rapide et sécurisé.

Spécificité pour les moins de 12 ans :

- la prise d'empreinte n'est plus obligatoire,
- la comparution personnelle n'est exigible qu'une seule fois lors de la remise du passeport.

▪ AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie n'est nécessaire.

▪ DECHETS MENAGERS

Lorsque la collecte tombe un jour férié elle est reportée au samedi suivant.

Coordonnées : SMICTOM des Pays de Vilaine – Maison Communautaire de Pipriac

36 rue de l'Avenir – 35550 PIPRIAC – Tél : 02.99.57.04.03 (8h30-12h30 du lundi au vendredi).

Site internet : www.smictom-paysdevilaine.fr Mail : accueil@smictom-paysdevilaine.fr

HORAIRES DECHETTERIE GRAND FOUGERAY :

**HIVER (01/11 au 31/03) : Lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 17 h
Samedi de 10 h à 12 h.**

**ÉTÉ (01/04 au 31/10) : Lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.**

▪ RESSOURCERIE DE BAIN DE BRETAGNE (= RECYCLERIE)

ZA des Sentes – rue du Général Wood – 02.99.43.96.92

Dépôt : du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Boutique de vente : lundi et mercredi de de 9h à 12h et de 14h à 17h.
et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

▪ TRANSPORTS COLLECTIFS : ILLENOO LA DOMINELAIS – RENNES

Horaires de la ligne 5a

	La Dominelais (Eglise)		Rennes (Gare Routière)
Du L. au V. *	6h37	→	7h35
Du L. au S.	7h12	→	8h10
	Rennes (Gare Routière)		La Dominelais
Du L. au S.	17h40	→	18h36
Du L. au S.	18h40	→	19h36

* (périodes scolaires uniquement ; cette ligne ne circule pas les jours fériés et les dimanches).

▪ **ASSISTANTE SOCIALE**

14 rue de la Seine – Parc d'activités Château Gaillard – 35470 BAIN-DE-BRETAGNE
Permanence à la mairie de la Domine-lais le 2^{ème} mardi de chaque mois de 9 h à 12 h.
Prendre rendez-vous au CDAS de SEMNON au 02.99.02.93.30

▪ **SERVICE MEDICAL D'URGENCE**

Maison de Garde – 64 avenue de la Gare - MESSAC- Tél. : 02.99.92.36.94
Le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h
En dehors de ces horaires, contacter le SAMU : 15.

▪ **PHARMACIE DE GARDE : faire le 3237**

▪ **CABINET D'INFIRMIÈRES – GRAND FOUGERAY**

Infirmières à domicile – Pôle Santé – 10 rue de la Personne 35390 GRAND FOUGERAY.
Répondeur au 02.99.08.39.41

▪ **SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE**

Ce service est une unité dépendante de la Résidence Ker Joseph, maison de retraite de Pipriac. Les aides soignant(e)s interviennent à domicile afin d'aider les personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne et dans l'accomplissement des soins prescrits par le médecin traitant.
S.S.I.A.D. 02.99.34.36.33 ou 02.99.34.45.34 - mail : ssiad.kerjoseph@orange.fr

▪ **CARSAT BRETAGNE**

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail
236 rue de Châteaugiron 35030 RENNES Cedex 9. Site Internet : www.carsat-bretagne.fr
Pour les questions des particuliers relatives à la retraite, appeler le 3960.
Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00

▪ **POINT ACCUEIL EMPLOI**

Le PAE communautaire a deux sites d'accueil : Bain de Bretagne et Grand-Fougeray Tél : 02.99.08.44.80
Sur le site de Grand Fougeray, **Carine TOURILLON**, Conseillère emploi et **Géraldine GUILLEUX**, Chargée de mission emploi insertion se tiennent à votre disposition :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h. L'après-midi et le mercredi sur rendez-vous.
accueilpaecf@bretagneportede Loire.fr / paegf@bretagneportede Loire.fr
Page facebook : PAE Bretagne porte de Loire Communauté

Pour les demandeurs d'emploi, salariés, étudiants...

- ✓ Consultation d'offres locales (Pôle Emploi, agences intérim et entreprises locales...)
- ✓ Mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi
- ✓ Entretien conseil individualisé
- ✓ Rédaction de CV, lettres de motivation
- ✓ Information sur les métiers
- ✓ Orientation vers les partenaires
- ✓ Renseignements sur les dispositifs de formation

Pour les entreprises et particuliers employeurs

- ✓ Accompagnement dans vos recrutements
- ✓ Information sur les aides de l'emploi
- ✓ Visites d'entreprises, job dating
- ✓ Aide au recrutement concernant les emplois du service à la personne

▪ **CHANTIER D'INSERTION**

Le chantier d'insertion communautaire a deux sites : Bain de Bretagne et Grand-Fougeray.
Par une véritable expérience de travail, l'objectif du chantier d'insertion est de permettre :
✓ une réadaptation professionnelle et l'acquisition de compétences,
✓ une réinsertion sociale et professionnelle durable.

Comment ? Les salariés du chantier sont employés en Contrat à durée déterminée d'insertion de 4 à 24 mois maximum. Ils interviennent sur les 20 communes du territoire pour l'entretien des chemins et sentiers de randonnées (tonte, débroussaillage, désherbage, taille, broyage...), la restauration du petit patrimoine bâti (puits, murets, fours à pain, joints de pierre...), les petits travaux de menuiserie (abribus, mobilier...).

Pour qui ? Les personnes éligibles à ce contrat sont, entre autres :

- ✓ Les bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS...)
- ✓ Les demandeurs d'emploi de longue durée
- ✓ Les personnes reconnues travailleurs handicapés
- ✓ Les + de 50 ans
- ✓ Les jeunes de moins 26 ans, suivis par l'association « We Ker »

Par qui ? Sur le site Grand-Fougeray, l'équipe de 8 salariés est encadrée par :

- ✓ Pascal LORET, encadrant technique. Il dirige l'équipe, aide au développement de compétences transversales et techniques
06.75.25.07.24 / insertioncf@bretagneportede Loire.fr
- ✓ Géraldine GUILLEUX, chargée de mission emploi-insertion, en charge de l'accompagnement dans la construction du projet professionnel et de l'aide dans les démarches avec les partenaires sociaux
02.99.08.44.80 / paegf@bretagneportede Loire.fr

▪ **ESPACE RÉNOV' HABITAT : UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**

Le Pays des Vallons de Vilaine s'associe aux communautés de communes de Bretagne Porte de Loire Communauté et de Vallons de Haute Bretagne Communauté et à l'Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL35) et lance un service public pour la rénovation énergétique des logements.

Un projet de travaux ?

Vous souhaitez réduire vos factures énergétiques, changer de chaudière, remplacer des fenêtres, revaloriser votre patrimoine et participer à la lutte contre le réchauffement climatique ? **L'Espace Rénov'Habitat** vous aide aux différentes étapes de votre projet.

Comment nous contacter ?

En appelant le 02 99 57 02 20 ou en remplissant le formulaire de contact du site www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr. Un conseiller reprendra contact avec vous après analyse de votre demande. Des permanences sur rendez-vous seront organisées à Bain de Bretagne, Le Grand Fougeray, pour échanger et vous guider dans la construction de votre projet.

Identifier les points forts et les points faibles de mon logement.

Lors de ce rendez-vous un diagnostic simplifié peut être réalisé pour construire plusieurs scénarios de travaux. Si une étude plus approfondie du bâti est nécessaire, le porteur de projet pourra, à sa charge, faire appel à un diagnostiqueur ou un bureau d'étude thermique.

Les devis, les travaux,

Une fois le projet défini, la réalisation des devis auprès des artisans permettra de chiffrer précisément le projet. À cette étape, le conseiller peut apporter un regard neutre et objectif pour comparer les devis et aider au choix en fonction des performances des matériaux ciblés et du programme de travaux. Un conseiller de l'Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL35) pourra également apporter son expertise pour le montage du plan de financement et explorer les potentielles aides financières et fiscales disponibles.

Le suivi des consommations dans mon logement amélioré.

Les travaux étant terminés, l'Espace Rénov'Habitat propose un suivi des consommations pendant deux ans ainsi qu'une sensibilisation aux éco-gestes, car les économies d'énergie passent autant par les gestes que par les performances du logement !



▪ **CENTRE d'INCENDIE ET DE SECOURS DE SAINT SULPICE DES LANDES**

Le centre de secours de Saint Sulpice des Landes a besoin de vous !

Des hommes et des femmes s'impliquent activement pour porter secours à la population sur les communes de Saint Sulpice des Landes et la Dominelais. Je peux devenir sapeur-pompier volontaire si : j'ai envie de m'épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres, je peux me rendre disponible, notamment en semaine, pour porter secours, j'ai au moins 18 ans, j'aime l'action et j'ai une bonne condition physique, j'ai l'esprit d'équipe, je réside à moins de 5 minutes du Centre de Secours de Saint Sulpice des Landes

Vous pouvez vous aussi contribuer à ce secours de proximité ! Si vous remplissez ces conditions, vous avez le bon profil pour devenir sapeur-pompier volontaire ! Alors n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie de Saint Sulpice des Landes pour plus de renseignements.

Diverses permanences

Au GRAND FOUGERAY MAIRIE – Tél. 02.99.08.40.19

- ✓ Assistante sociale : Prendre rendez-vous auprès du CDAS de REDON au 02.99.71.13.37
- ✓ CLIC 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois de 10 h à 12 h, sur RV au 02.99.71.12.13
- ✓ SOLIHA – Solidarité pour l'Habitat – Ille-et-Vilaine 3^{ème} jeudi de 10h30 à 12 h
- ✓ MISSION LOCALE – We Ker : à destination des jeunes de moins de 26 ans. Prendre RV auprès de Mme. Gwénaëlle ANDRE au 06.20.49.57.90

PETITE ENFANCE

- ✓ Multi-accueil "le Cheval à Bascule" : 38 rue de Rennes – 35390 GRAND FOUGERAY.
Renseignements au 09.67.62.60.33 - Mail : crechegrandfougeray@lapartdereve.com
- ✓ Permanence PMI : Prendre rendez-vous au CDAS de REDON au 02.99.71.13.37

A BAIN DE BRETAGNE MAIRIE - Tél : 02.99.43.70.24

- ✓ Caisse Primaire d'Assurance Maladie : le mardi sur RV au 3646 sauf vacances scolaires (vac.scol).
- ✓ Caisse d'Allocations Familiales : le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h sauf vac. scol.
- ✓ C.A.R.S.A.T – retraite vieillesse : sur RV les 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9h à 12h et 13h30 16h30 au 09.71.10.39.60. ou INFO CRAMB au 39.60
- ✓ F.N.A.T.H. : le 3^{ème} mardi de 9h à 12h sur RV au 02.99.43.94.82 ou fnath35@wanadoo.fr
- ✓ U.F.C. Que Choisir : les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de 14h à 16h30
- ✓ Conciliateur de justice : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 9h à 12h sur RV au 02.99.43.70.24

Siège de "Bretagne Porte de Loire Communauté" Tél. 02.99.43.70.80

- ✓ Architecte conseil : 2^e mercredi du mois de 9h à 11h30 et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h30, sur RV au 02 99 43 70 80.
- ✓ SOLIHA – Solidarité pour l'Habitat 35 : 4^{ème} mardi de 09h30 à 12 h
- ✓ A.D.I.L.- Information sur le logement : les 2^{ème} et 4^{ème} lundis de 9h30 à 12h sans RV

Le CLOS LOISEL 37 rue Hippolyte Filloux - BAIN DE BRETAGNE – Tél. 06.82.95.49.20

- ✓ Alcool Assistance la Croix d'Or : 1^{er} vendredi à 20h30
06 82 95 49 20 (malade) - 06 35 95 03 11 (entourage)
- ✓ Alcooliques Anonymes : le lundi à 20h - 06 67 65 98 18

- ✓ Secours Catholique - rue Henri Guérin – BAIN DE BGNE – Contact M. LELIEVRE 02.99.43.35.38

Député Gaël LE BOHEC BAIN DE BRETAGNE - GRAND FOUGERAY - LE SEL DE BRETAGNE

Dates à retenir pour les permanences à la mairie de BAIN DE BRETAGNE :
22 février – 22 mars – 26 avril

Prise de rendez-vous, au minimum une semaine à l'avance, auprès de
M. Nicolas ELLEOUET au 06.78.54.42.52 ou Nicolas.Elleouet@clb-an.fr
Mme Kathleen TATTEVIN au 09.62.58.34.76 ou Kathleen.Tattevin@clb-an.fr

Conseillers départementaux : M. MELLET & Mme DRÉAN BAIN DE BRETAGNE - GRAND-FOUGERAY

- ✓ Les permanences de M. Yvon MELLET ont lieu, le 1^{er} mercredi du mois sur rendez-vous, de 10h à 12h, à la Communauté de Communes de "Bretagne Porte de Loire Communauté"
- ✓ Les permanences de Mme Nadine DRÉAN ont lieu à la mairie de Grand Fougeray, sur rendez-vous au 02.99.08.40.19.

Adresses utiles

LES COMMERÇANTS

- Sandrine PASDELOU : **"L'Atelier des Petits Ciseaux"** Salon de coiffure –
3 rue de l'Europe **Tél.02 99 72 95 27**
- Benoît EYHERAMONO : **"Le Chant du Blé "** Boulangerie –
Charlotte BRISEBARD-BLANC 15 rue Anne de Bretagne **Tél. 02 99 72 96 11**
- Martial CLOUET : **"Le Pili – Pili "** Bar – Tabac – Presse
: 2 rue de l'Europe **Tél. 02 99 71 69 01**

LES ARTISANS

- DE SYSTEM, Benoît ROUL : **Domotique-électronique-** 16 la Gde Minière **Tél. 06 70 56 66 33**
- Daniel DOUADI : **Ravaleur** – 25 la Jaunais **Tél. 02 99 72 98 35**
- Damien FRIN : **Menuiserie** - 14 rue de l'Europe **Tél.06 25 91 15 79**
- Marc GAULTIER : **"PAINTBALL MANIA"** – 17 la Roulais **Tél. 06 87 21 69 62**
- Philippe JAVEL : **Plomberie – chauffage – petits travaux d'électricité**
5 rue Abbé Joseph Delacoudre **Tél. 06 66 35 66 63**
- Fabrice JOLIVEAU : **Entreprise de maçonnerie** – 14 ch. du Goujonnier **Tél. 02 99 72 94 37**
- Céline JUMEL BERGER : **Estimation et vente de biens immobiliers** **Tél : 06.67.71.48.21**
- Patricia LAURENCE : **Fleuriste** – 5 la Devaleriais **Tél. 06 07 48 44 97**
- Yannick RIBOT - **Breizh menuiseries** – 14 la Bourdonnais **Tél. 06 85 93 49 13**
- Éric THOMAS – **Peinture, décoration, revêtements de sols et de murs, ravalement et étanchéité** - 65 la Haute Noë **Tél. 07 51 65 30 92**
- Ulrich TUCKERMANN : **Entretien des jardins** – 13 la Delais **Tél. 02 99 72 93 78**

Nouveau sur la Commune

"Le Gascon Traiteur", Marc FAVEREAU :
86 La Groussinai. Tél : 06.51.36.22.57
le.gascon.traiteur@gmail.com

METALEN, Thierry LEMOINE :
Métallier – 66 La Groussinai
Tél : 06.78.75.15.28
metalen35@gmail.com



Ecole Sainte Anne

- L'école a ouvert ses portes cette année à 178 élèves, répartis en 7 classes.
- **Le projet d'école** est constitué de 2 axes de progrès :
 - DEVELOPPER UNE APPROCHE BIENVEILLANTE : grâce notamment à la création d'un conseil d'élèves et à la mise en place d'un dispositif d'élèves médiateurs lors des récréations.
 - FAVORISER UNE DEMARCHE SCIENTIFIQUE : cela passe par une démarche d'investigation / expérimentation et par la résolution de problèmes ou défis.

Cette année, l'école a plusieurs projets pédagogiques : en maternelle, plusieurs activités sont menées autour de la nature. Pour les élèves de CE2 – CM1 – CM2, ils auront la chance de partir en classe découverte pendant cinq jours à Saint Pol de Léon, sur le thème du milieu marin et du cinéma. Nous avons également un projet autour de la lecture grâce à notre partenariat avec la médiathèque et à la rencontre d'auteur – illustrateur pour les plus grands enfants. Nous bénéficions aussi tout au long de l'année d'interventions d'un professeur de musique et d'un animateur sportif pour toutes les classes.

Plusieurs **manifestations** organisées par l'équipe enseignante ou l'association des parents d'élèves sont prévues pendant l'année :

- La galette des rois le vendredi 18 janvier
- Le carnaval le mardi 5 mars
- Soirée « chants » par les élèves de l'élémentaire le mardi 26 mars.
- Le palet le samedi 6 avril
- Le loto le dimanche 19 mai
- La kermesse le dimanche 30 juin.

- Pour découvrir les différentes activités des élèves en photo et pour connaître plus en détail les informations sur le fonctionnement de l'école, vous pouvez aller visiter **le nouveau blog de l'école** : <http://ecoleladom.toutemonecole.fr>

- **Inscription 2019 / 2020** : n'hésitez pas à prendre contact dès maintenant avec la directrice, Madame Angélique Douguet (le lundi de préférence).

Toute l'équipe éducative vous souhaite une bonne année 2019.

Ecole Sainte Anne 14, rue des Pommiers Fleuris 35390 LA DOMINELAIS 02 99 72 90 74
Association des Parents de l'Enseignement Libre (APEL) : Elodie Horhant, présidente
Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) : Sébastien Hautbois, président



La Médiathèque

En ce début d'année, l'équipe de la médiathèque vous offre tous ses meilleurs vœux pour 2019. Elle sera très heureuse de recevoir ses nombreux adhérents et d'accueillir de nouveaux lecteurs, proposer son offre enrichie de littérature jeunesse, ados et adulte, ainsi que de nombreux documentaires, BD et périodiques. De nouveaux DVD seront également disponibles prochainement.

Vous avez été nombreux à participer aux diverses animations l'an passé (ateliers, jeux, dédicaces, projections...), cette année encore, un programme varié vous attend, n'hésitez pas à vous renseigner !

La médiathèque est accessible à tous, la consultation sur place est gratuite, le prêt de documents reste inchangé à 12€ par famille et par an.

Horaires d'ouverture :

Lundi 10h30-11h30 (Rendez-vous tout-petits)
14h00-16h00 (sauf vacances)
Mardi 17h30-18h30 (sauf vacances)
Mercredi 16h00-17h30
Vendredi 17h00-19h00
Dimanche 10h30-12h00

Tel : 02 99 72 63 90

Mail : ladminelais-mediathèque@orange.fr



Animations Bébés lecteurs avec Fanny Corbé les Lundi matin



Animation marche Nature avec G. Pichard (mai)



Lectures Halloween (Octobre)



Rencontre Dédicace L. Chouin

Les associations

L'ASCENSEUR

L'association culturelle intercommunale vous présente tous ses vœux artistiques pour 2019 et vous invite à rejoindre ses différents ateliers :

Entrée permanente :

- Art Déco Adulte (relooking et peinture de petits meubles et objets)
- Dessin / Peinture Adulte (Initiation et perfectionnement de différentes techniques (acrylique, aquarelle...))
- Arts Plastiques Enfant (Apprentissage et découverte de techniques variées) à partir de 5 ans.

Pour tous renseignements (horaires et tarif) Laetitia CROIX : 06 64 90 21 80 / laetitia.croix@orange.fr

L'ATELIER DES CHAMPS

L'atelier des Champs, atelier de patchwork, fonctionne tous les lundis de 14h à 16h30 et un lundi sur 2 de 20h00 à 22h00.

Vous êtes les bienvenus pour découvrir les différentes réalisations, sacs, plaids, panneaux muraux, objets de déco... Contact : Mme Marie-Pierre SORIN 06 66 47 95 49

DANSE

Venez découvrir le hip hop, le modern-jazz et la zumba.

Des cours de découverte seront proposés du 15 au 26 janvier 2019 au complexe de la Dominelais.

Pour toute information n'hésitez pas à nous contacter au 06 21 79 09 06.

YOGA - CMSV SECTION YOG'HARMONIE

Yog'harmonie est une association qui vous permet de pratiquer le yoga avec Krystel, professeur diplômée.

Si vous souhaitez vous relaxer et faire de l'exercice dans la bonne humeur, venez nous rejoindre le mardi de 15h à 16h à l'étage du complexe sportif de La Dominelais.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter Marie-Anne BIORET ALEXANDRE au 06 81 67 16 03

LES VEUVES CIVILES

Un voyage de 8 jours est prévu au cours de l'année 2019.

ACPG - CATM - Veuves et citoyens de la Paix

Samedi 26 janvier : assemblée générale,

Dimanche 3 mars : concours de belote,

Mercredi 8 mai : cérémonie au monument aux morts,

Dimanche 20 octobre : concours de palets.

LA DOM' EN FETE

La Dom' en fête vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019 !

Suite à l'Assemblée Générale, voici la nouvelle composition du comité :

- Président : Damien FRIN

- Vice-présidente : Annie LEPROUST

- Secrétaire : Christophe VIOT

- Secrétaire adjoint : Gaël TACHE

- Trésorière : Angélique BOSSARD

- Trésorière adjointe : Chrystèle AMOSSE

- Membres : Sandrine BOSSARD, Alexis SEGAUD, Eric CLARET, Yann DELAHAYE, Gérard ROUSSEAU

Nous vous donnons rendez-vous cette année :

- le 16 Juin pour les « Olympiades de la Dom »'

- le 7 Septembre pour le repas suivi d'un bal

- le 15 Décembre pour « les Mêmes en Fête »

Si vous avez des souhaits ou envies de manifestations qui pourraient être proposées sur la commune, n'hésitez pas à les partager !

Contact auprès des membres du comité ou par mail à ladomenfete@gmail.com

LA CHASSE

Pour la saison 2018-2019, l'effectif de l'association est en légère augmentation avec 48 membres.

Pour l'année 2019, les dates à retenir :

3 mars 2019 : paiement des terres

7 juillet 2019 : assemblée générale

Ces 2 évènements se dérouleront à la salle de réunion du complexe sportif.



LES PECHEURS DE LA MEE

AAPPMA (association agréée pour la protection de la pêche des milieux aquatiques)

L'association a pour fonction de détenir et de gérer des droits de pêche. Elle participe activement à la protection des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole, en particulier pour la lutte contre le braconnage, pour la lutte contre la pollution des eaux ou toutes autres causes qui ont pour conséquence la destruction, la dégradation des zones essentielles à la vie des poissons. Elle favorise les actions d'information dont celle de promouvoir des actions d'éducation dans les domaines de protection des milieux aquatiques, de la pêche et de la gestion des ressources piscicoles, elle organise localement la pratique de la pêche, l'entretien des berges et des cours d'eau.

Présentation de l'association

Le domaine piscicole des Pêcheurs de la Mée comprend le **Semnon** (du Moulin Eon jusqu'au moulin de la Plesse) et son principal affluent la **Couyère**, ainsi que l'**Aron**, affluent de la Chère. Cette année, l'association compte 272 adhérents dont : cartes majeures : 214, cartes Femmes : 3, cartes mineures : 55 . Pour l'ouverture de la pêche du mois de mars 2018, c'est 450kg de truites de déversées dans la rivière. A noter dans l'agenda 2019, lâcher de truites à l'étang de la Moncelière Tresboeuf le dimanche 28 avril.

Evolution de la réglementation en 2019

Ouverture de pêche : truites, carnassiers du 01/01/19 au 27/01/19, Fermeture du 28/01/19 au 08/03/19 inclus.

Reprise le 09/03/19 de la pêche à la truite tenir compte des réglementations nationales (1/2 heure avant la levée du soleil). Brochets, 01/05/19 au 31/12/19 ; sandres, 18/05/19 au 31/12/19 ; anguilles, 01/04/19 au 31/08/19.

L'assemblée générale de l'association est prévue le 10 février 2019 (9h30) à ERCE en LAMEE, des ventes de cartes de pêche seront possibles le jour de l'assemblée générale, et également chez vos dépositaires : U Express à Grand-Fougeray ; le pili-pili à la Dominelais ; le petit sulpicien à St Sulpice des Landes ; chez Seb alimentation à Teillay ; les pêcheurs de la MEE à Grand-Fougeray, ainsi que sur le site www.cartedepeche.fr



Cette année, nous avons reçu le soutien de Sandrine de « l'atelier des petits ciseaux », grâce à elle, l'équipe première de l'UFCA arbore de tout nouveaux maillots. Nous tenons à la remercier sincèrement.



Et voici la relève Aronaise, toujours dans la bonne humeur ! L'ensemble du bureau vous souhaite une très belle année 2019.





LES PHILANTHROPEs



Téléthon 2018

Le samedi 8 Décembre

Onze cyclistes ont pris le départ à 9h00 pour faire un circuit de 20 kms. Comme chaque année, l'équipe organisatrice du cyclo est toujours présente et toujours dans une bonne ambiance.



Cette année l'équipe des bénévoles de Ste Anne sur Vilaine a organisé la randonnée sur leur territoire. Nous avons pu apprécier le parcours le long de la Vilaine. Soixante-quatorze inscrits ont pris le départ vers 9h00 pour deux circuits de 8 et 13 kms proposés pour la randonnée pédestre. Et comme le veut la tradition, un petit goûter était servi à l'arrivée. Nous remercions la commune de Ste Anne sur Vilaine pour leur bon accueil.

Vers 14h00, dix équipes de deux joueurs de pétanque se sont affrontées à la salle du patronage dans une ambiance conviviale et nous avons pu apprécier le petit vin chaud.

Les recettes de ces activités viennent se rajouter aux Bénéfices du Thé dansant de l'Hôpital du Grand-Fougeray qui a eu lieu le mercredi 7 novembre.



Ces activités ont permis de récolter la somme de 2105 € pour l'AFM Téléthon.

Nous voulons remercier tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour faire de ces actions de solidarité un succès, ainsi que tous les donateurs associatifs et privés.

Association les amis de la grotte

Afin d'assurer la sécurité de la partie supérieure de la grotte, une rambarde métallique a été réalisée. Les matériaux et la rosace qui orne la façade de la grotte ont été gracieusement offerts par l'entreprise 2PL OMNI METAL de Patrice LE BLEVENEC. La fabrication de l'ouvrage a été réalisée et mise en place par Thierry Lemoine. Le don pour ces travaux serait estimé à environ 3500€.



Les travaux de maçonnerie continueront au mois de juillet afin de terminer la partie supérieure et d'aménager l'arrière avec la nouvelle rampe d'escalier.



La statue de St Nicolas a enfin été fixée dans l'oratoire.



Quatre jardinières ont été mise en place, elles recevront des plantations au printemps prochain pour mettre en valeur l'oratoire.

Nous remercions tous les bénévoles qui, chaque année, donnent de leurs temps pour rénover le site.

Petite annonce : La troupe des Troubadours de Bain de Bretagne, partenaire depuis plusieurs années des amis de la grotte recherche des personnes qui aimeraient faire du théâtre. Contact, Françoise : 06 14 30 77 07

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES.

"Maisons avec jardin"

1^{er} prix : Nadine et Germain ORAIN (1)

4^{ème} prix : Michelle et Jean TRIHAN (3)

5^{ème} prix : Thérèse et Jean-Yves GANDEBOEUF (2)

"Balcons, terrasse, fenêtres ou murs visibles de la rue"

3^{ème} prix : Pauline SEGAUD (4)



1



3



2



4



Jury du concours des maisons fleuries

2019 : Les dates à retenir

- FÉVRIER
23 UFCA - Repas
- MARS
03 CATM "Citoyens de la Paix" – Concours de belote à la salle polyvalente
16 Repas du CCAS
- AVRIL
13 Ecole Sainte Anne – Concours de palets à la salle de sports
21 CLASSE 9
- MAI
08 CATM "Citoyens de la Paix" – cérémonie
19 Ecole Sainte Anne – Loto à la salle de sports
26 ELECTIONS EUROPEENNES
- JUIN
16 La Dom' en Fête – les Olympiades à la salle de sports, aire de jeux
30 Ecole Sainte Anne - Kermesse à la salle de sports
- SEPTEMBRE
07 La Dom' en Fête – Repas et bal populaire à la salle de sports
- OCTOBRE
05 Ecole Sainte Anne – Moules/Frites à la salle du Patronage
20 CATM "Citoyens de la Paix" – Concours de palets à la salle de sports
26 Les Philantropes – "Années 80" à la salle de sports
- NOVEMBRE
11 U.N.C. - A.F.N – Cérémonie
16 – 17 CLUB DU BON TEMPS – Concours de belote à la salle polyvalente
- DECEMBRE
07 TÉLÉTHON
15 La Dom' en Fête – "Les mômes en fêtes" à la salle de sports

CLASSES 9 : dimanche 21 avril 2019

L'Académie des 9

Comme tous les ans, la fête des Classes est le rendez-vous de l'année à La Dominelais, elle aura lieu le 21 avril 2019. La journée s'organisera autour d'une photo de groupe le matin, suivi d'un traditionnel repas, puis pour finir en beauté, nous pourrons danser jusqu'au bout de la nuit (avec les démons de minuit), grâce à la soirée dansante.

Toutes les personnes faisant partie de la classe 9, habitant ou ayant habités à la Dominelais.

Pour tous renseignements ou en cas de non-visite fin mars, merci de prendre contact auprès de :

Dorian AMOSSE 07 50 88 74 70

Marine LEFEUVRE 06 02 37 51 37

Périodique communal d'informations de la mairie de **La Dominelais** – 35390

Responsable de publication : Jean-Éric BERTON, Maire

Commission communication : Catherine LUCAS, Marie-Françoise MORICEAU, Stéphanie TRIHAN, Florence SEGAUD, Christophe GOULET, Christine LEMOINE, Soizic RUELLEUX, Hélène FREZOULS.

Photos : Mairie de La Dominelais

Impression : Imprimerie EDICOLOR en 650 exemplaires - dépôt légal n°40525 de fév.1984



Classe 8 - La Dominelais 2018

PROJET D'EXTENSION DE LA BOULANGERIE



Mairie de la Dominelais

2, rue Anne-de-Bretagne
35390 LA DOMINELAIS

Tél.: 02 99 72 90 61 - Fax: 02 99 72 96 04 mail : ladominelais-mairie@wanadoo.fr